

Super Territoire

cherche

**SUPER NOUNOU**

Devenir assistant.e  
maternel.le



### LA CANDIDATURE

Dépôt de votre candidature auprès du  
Département de l'Oise  
Téléchargez le formulaire



### EXAMEN DE VOTRE DEMANDE

Evaluation de votre dossier, de votre domicile ainsi que de vos capacités  
d'accueil par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

### LA DÉCISION D'AGRÈMENT

Un délai de 3 mois est nécessaire à la date de réception du dossier pour  
recueillir un avis

### FORMATION

Réalisation de la formation en 2 temps :

- Formation préalable à l'emploi : 80 heures  
+ 7 heures PSC1
- Formation en cours d'emploi : 42 heures

### OBTENTION DE L'AGRÈMENT

Attestation de formation et réception de votre  
agrément par le Département de l'Oise

Pour plus d'informations, contactez le  
Relais Petite Enfance :

☎ 03 44 42 72 25

✉ kathy.leger@ccloise.com

